



PAGODD

Plan d'action environnemental

« Vision 2030 »

Commune urbaine de Labé

Espaces boisés - Cours d'eau

Gestion des déchets - Latrinitisation

Septembre 2022

Plan d’action environnemental « Vision 2030 »

Faire de Labé une ville écologique, verte, propre et saine où il fait bon vivre

Ressources naturelles



Principaux constats	Objectif
- 3 des 6 forêts classées et communales sont détruites ou quasiment détruites - Mauvaise gestion des forêts (entretien, contrôle) - Coupes abusives de bois (pression de la population, autres activités privilégiées) - Non-respect du code forestier	Protéger et restaurer le patrimoine forestier, les cours d’eau et les têtes de source de la commune urbaine de Labé à travers une gestion concertée, participative et durable



Espaces boisés

Préserver 1 280 ha de couverture boisée

Résultats visés	N°	Actions	Période	Montants
Les acteurs clés de l’environnement (autorités communales, OSC en environnement) maitrisent les 2 principaux textes réglementaires	EB01	Vulgariser le code de l’environnement auprès des autorités communales, chefs de quartiers et OSC en environnement	Période 1 : 2021-2024	30 000 000 GNF
	EB02	Vulgariser le code forestier auprès des autorités communales, chefs de quartiers et OSC en environnement	Période 1 : 2021-2024	30 000 000 GNF
Les capacités de production de plants est améliorée dans la commune urbaine de Labé	EB03	Identifier, former et équiper 1 pépiniériste dans chacun des 16 quartiers ruraux	Période 1 : 2021-2024	200 000 000 GNF
	EB04	Formaliser et équiper un groupement de pépiniéristes dans le quartier de Bambaya 1	Période 1 : 2021-2024	15 000 000 GNF
Les 142 000 habitants de Labé ont de bonnes pratiques environnementales (fin du déboisement des espaces protégés, promotion des forêts) à travers des sensibilisations thématiques	EB05	La population de Labé est sensibilisée sur l’importance de l’arbre et la préservation de l’environnement (142 000 pers.)	Période 1 : 2021-2024	150 000 000 GNF
	EB06	Sensibiliser les élèves de 4ème et 5ème année des 53 écoles primaires publiques aux bonnes pratiques environnementales	Période 1 : 2021-2024	85 000 000 GNF
	EB07	Sensibiliser les populations sur les pratiques des feux précoces et de pare-feux des 16 quartiers ruraux (41 000 pers.)	Période 1 : 2021-2024	200 000 000 GNF
	EB08	Promouvoir l’utilisation des foyers améliorés à travers des séances de sensibilisation des populations	Période 1 : 2021-2024	500 000 000 GNF
	EB09	Promouvoir la création des forêts privées (plants fruitiers et forestiers)	Période 3 : 2027-2030	300 000 000 GNF
Les 3 forêts classées sont préservées dans leurs limites actuelles	EB10	Sensibiliser la population et en particulier les riverains sur l’importance des forêts classées et leurs limites (16 250 pers.)	Période 1 : 2021-2024	85 000 000 GNF
	EB11	Mettre en place 3 comités de cogestion des forêts entre les services des eaux et forêts, les riverains et la commune	Période 1 : 2021-2024	60 000 000 GNF
	EB12	Délimiter, borner et matérialiser les limites actuelles des forêts classées (ordre de priorité : Thialakoun, Sérima, Sala - env 20km)	Période 1 : 2021-2024	100 000 000 GNF
	EB13	Regarnir les forêts classées (surface actuelle 1 215ha)	Période 1 : 2021-2024	3 680 000 000 GNF
	EB14	Elaborer et mettre en œuvre d’un plan d’aménagement et de gestion de la forêt classée de Sérima	Période 2 : 2025-2027	250 000 000 GNF
La forêt communautaire de Touri est préservée dans ses limites actuelles	EB15	Sensibiliser la population du sous-bassin de Touri sur l’importance des forêts (20 000 habitants)	Période 1 : 2021-2024	100 000 000 GNF
	EB16	Délimiter, borner et matérialiser les limites des espaces boisées à Touri (panneaux d’informations) (env 4,75km)	Période 1 : 2021-2024	25 000 000 GNF
	EB17	Mettre en place le Comité Sous-Bassin de Touri	Période 1 : 2021-2024	15 000 000 GNF
	EB18	Regarnir la forêt de Touri (surface actuelle 62ha)	Période 1 : 2021-2024	185 000 000 GNF
La commune reboise différents espaces publics et artères de son territoire	EB19	Reboiser les principales artères de la commune (23 km) : Corniche de Labé, l’axe Tinkisso-Camp Elh Oumar, Gouvernorat-Stade, Kolima-Marché Dianyabhé	Période 1 : 2021-2024	180 000 000 GNF
	EB20	Reboiser 100% des 53 écoles primaires publiques	Période 1 : 2021-2024	155 000 000 GNF
	EB21	Reboiser et regarnir les mosquées et lieux de prière des quartiers de Daka 2, Pounthioun, Bowloko et Dianyabhe	Période 1 : 2021-2024	90 000 000 GNF
	EB22	Reboiser les jardins de la concession forestière (2,32ha) et le Triangle Seny Kounthié (1,36ha)	Période 2 : 2025-2027	90 000 000 GNF
La forêt communautaire de Koliko est préservée dans ses limites actuelles	EB23	Sensibiliser la population à proximité de Koliko sur l’importance des forêts (3 500 habitants)	Période 1 : 2021-2024	17 500 000 GNF
	EB24	Délimiter, borner et matérialiser les limites des espaces boisées à Koliko (panneaux d’informations) (3,4km)	Période 1 : 2021-2024	20 000 000 GNF
	EB25	Regarnir la forêt de Koliko (0,52ha)	Période 2 : 2025-2027	5 000 000 GNF



Cofinancé par
l’Union européenne

Plan d'action environnemental « Vision 2030 »

Faire de Labé une ville écologique, verte, propre et saine où il fait bon vivre

Ressources naturelles



Principaux constats	Objectif
- 22 des 28 cours d’eau ont un régime non permanent - Cours d’eau pollués par les pesticides, engrais, lessive, teinture et déchets en tout genre - Barrages locaux sur les cours d’eau - 25 des 52 têtes de sources ont un débit faible en saison sèche	Protéger et restaurer le patrimoine forestier, les cours d’eau et les têtes de source de la commune urbaine de Labé à travers une gestion concertée, participative et durable



Cours d’eau

Préserver 23,7km de cours d’eau et 52 têtes de source

Résultats visés	N°	Actions	Période	Montants
Les 13 têtes de source et 40km de cours d’eau de Donghorawol, Sasséwol et Bendekourewol sont restaurés et protégés	CE01	Vulgariser le code de l’eau auprès des autorités communales, chefs de quartiers et OSC en environnement	Période 1 : 2021-2024	30 000 000 GNF
	CE02	Délimiter et borner les berges des cours d’eau (40 km) et les 13 têtes de source	Période 1 : 2021-2024	265 000 000 GNF
	CE03	Nettoyer et curer les 20 km de cours d’eau et 13 têtes de source	Période 1 : 2021-2024	740 000 000 GNF
	CE04	Reboiser les têtes de sources (5,5 ha) et berges (51 ha) des cours d’eau de Donghorawol et Sasséwol	Période 1 : 2021-2024	1 100 000 000 GNF
	CE05	Reboiser les têtes de sources (1 ha) et berges (26 ha) du cours d’eau de Bendekourewol	Période 2 : 2025-2027	525 000 000 GNF
	CE06	Sensibiliser les populations riveraines (93 000 pers.) sur les bonnes pratiques environnementales	Période 1 : 2021-2024	465 000 000 GNF
	CE07	Délocaliser la gare routière de Donghora	Période 2 : 2025-2027	1 000 000 000 GNF
	CE08	Délocaliser les ateliers artisanaux (teinture) et supprimer les activités dégradant les cours d’eau (station de lavage, briquetterie...)	Période 2 : 2025-2027	50 000 000 GNF
Les 142 000 habitants de Labé ont de bonnes pratiques environnementales à travers des sensibilisations thématiques	CE09	Promouvoir les briques en terre stabilisée	Période 1 : 2021-2024	500 000 000 GNF
	CE10	Sensibiliser les 142 000 habitants sur les déchets versés dans les cours d’eau	Période 1 : 2021-2024	150 000 000 GNF
	CE11	Créer des comités de veille pour la protection des cours d’eau et têtes de source dans chaque quartier (28)	Période 1 : 2021-2024	70 000 000 GNF
Le site de Manga-Labé est réhabilité et aménagé	CE12	Reboiser 6 hectares	Période 1 : 2021-2024	115 000 000 GNF
	CE13	Nettoyer et curer le bassin	Période 1 : 2021-2024	40 000 000 GNF
	CE14	Mettre en place un comité de gestion et de surveillance du bassin	Période 1 : 2021-2024	20 000 000 GNF
	CE15	Délimiter et clôturer le bassin	Période 1 : 2021-2024	200 000 000 GNF
	CE16	Réhabiliter les ouvrages du barrage	Période 2 : 2025-2027	5 000 000 000 GNF
	CE17	Créer un étang piscicole expérimental	Période 3 : 2028-2030	800 000 000 GNF
Les autres têtes de source de la commune et le cours d’eau de Kessemawol sont restaurés et protégés	CE18	Délimiter et borner les berges du cours d’eau (7,5km) et les 39 têtes de source	Période 3 : 2028-2030	235 000 000 GNF
	CE19	Nettoyer et curer les 3,7km de cours d’eau et 39 têtes de source	Période 3 : 2028-2030	655 000 000 GNF
	CE20	Sensibiliser les populations riveraines sur les bonnes pratiques environnementales	Période 3 : 2028-2030	50 000 000 GNF
	CE21	Délocaliser les ateliers artisanaux (teinture) et supprimer les activités dégradant les cours d’eau (lavage, briques...)	Période 3 : 2028-2030	50 000 000 GNF



Cofinancé par
l'Union européenne

Plan d'action environnemental « Vision 2030 »

Faire de Labé une ville écologique, verte, propre et saine où il fait bon vivre

Assainissement



Principaux constats

- Incapacité de la commune à gérer seule l'évacuation et le traitement de tous les déchets
- Nombre important de dépotoirs principalement dans les quartiers urbains
- Absence de plan d'assainissement
- Faible implication des quartiers
- Caniveaux souvent bouchés

Objectif

Vivre dans un environnement sain grâce à un système d'assainissement concerté, participatif et durable



Gestion des déchets

Passer de 30% à 75% de déchets collectés et évacués

Résultats visés	N°	Actions	Période	Montants
Un plan de gestion des déchets est défini et partagé avec les différents acteurs concernés	GD01	Définir un plan de gestion des déchets (vision, stratégie, coordination des acteurs, politique de tri, logistique...)	Période 1 : 2021-2024	100 000 000 GNF
	GD02	Partager, s'approprier, mettre en œuvre et suivre ce plan d'assainissement de manière concertée et participative	Période 1 : 2021-2024	75 000 000 GNF
La commune dispose d'infrastructures adéquates pour assurer la gestion des déchets (3 quais de précollecte, 5 décharges)	GD03	Aménager une décharge pour les boues de vidange	Période 1 : 2021-2024	500 000 000 GNF
	GD04	Réhabiliter la décharge de Thialakoun	Période 1 : 2021-2024	1 000 000 000 GNF
	GD05	Aménager le quai de Sassé, adapté au tri des déchets	Période 1 : 2021-2024	400 000 000 GNF
	GD06	Aménager 2 quais au niveau des marchés Radar et Daka, adaptés au tri des déchets	Période 2 : 2025-2027	950 000 000 GNF
	GD07	Aménager 3 nouvelles décharges à Petewel, Safatou 2 et Doghol Dayebhé	Période 3 : 2028-2030	1 500 000 000 GNF
La gestion des déchets est améliorée dans les 7 quartiers du centre (Mairie, Mosquée, Madina, Tata 1, Dow Saré, Daka 1&2)	GD08	Eliminer l'ensemble des dépotoirs (36)	Période 1 : 2021-2024	700 000 000 GNF
	GD09	Aménager 7 points de précollecte (installation de bacs à ordures pour les dépotoirs aménageables)	Période 1 : 2021-2024	150 000 000 GNF
	GD10	Mettre en place 7 comités de gestion des points de pré-collecte	Période 1 : 2021-2024	35 000 000 GNF
	GD11	Sensibiliser les populations sur l'utilisation des poubelles, points de précollecte, le tri (60 500 habitants)	Période 1 : 2021-2024	60 000 000 GNF
La gestion des déchets est améliorée dans les 5 autres quartiers urbains (Tata 2, Konkola, Pounthioun, Donghora, Kouroula)	GD12	Eliminer l'ensemble des dépotoirs (32)	Période 2 : 2025-2027	500 000 000 GNF
	GD13	Aménager 5 points de précollecte (installation de bacs à ordures pour les dépotoirs aménageables)	Période 2 : 2025-2027	100 000 000 GNF
	GD14	Mettre en place 5 comités de gestion des points de pré-collecte	Période 2 : 2025-2027	25 000 000 GNF
	GD15	Sensibiliser les populations sur l'utilisation des poubelles, points de précollecte, le tri (40 500 habitants)	Période 2 : 2025-2027	40 000 000 GNF
La gestion des déchets est améliorée dans les 16 quartiers péri-urbains	GD16	Eliminer l'ensemble des dépotoirs (25)	Période 3 : 2028-2030	500 000 000 GNF
	GD17	Aménager 16 points de précollecte (installation de bacs à ordures pour les dépotoirs aménageables)	Période 3 : 2028-2030	300 000 000 GNF
	GD18	Mettre en place 16 comités de gestion des points de pré-collecte	Période 3 : 2028-2030	80 000 000 GNF
	GD19	Sensibiliser les populations sur l'utilisation des poubelles, points de précollecte, le tri (40 000 habitants)	Période 3 : 2028-2030	40 000 000 GNF
Un dispositif de tri est valorisation des déchets est mis en place	GD20	Promouvoir les initiatives privées de gestion et de valorisation des déchets (5 PME)	Période 1 : 2021-2024	1 000 000 000 GNF
	GD21	Installer 626 poubelles-tri (établissements publics dans les 28 quartiers)	Période 2 : 2025-2027	500 000 000 GNF
Curage des caniveaux	GD22	Curer les caniveaux prioritaires des quartiers urbains (7,6 km)	Période 1 : 2021-2024	500 000 000 GNF



Cofinancé par l'Union européenne

Plan d'action environnemental « Vision 2030 »

Faire de Labé une ville écologique, verte, propre et saine où il fait bon vivre

Assainissement



Principaux constats

- 265 cabines doivent être construites et 120 réhabilitées dans les écoles
- 9 cabines doivent être construites et 13 réhabilitées dans les structures sanitaires
- 24 cabines doivent être construites et 68 réhabilitées dans les services, marchés et gares
- Gestion peu efficace des latrines

Objectif

Vivre dans un environnement sain grâce à un système d'assainissement concerté, participatif et durable



Latrinisation

Construire 70 cabines et en réhabiliter 131

Résultats visés	N°	Actions	Période	Montants
Les écoles disposent de latrines adéquates	LA01	Construire des cabines : 8 à Dombi, 5 à Dianyabhe, 5 à Bowloko 1	Période 1 : 2021-2024	275 000 000 GNF
	LA02	Réhabiliter des cabines : 3 à Donghol, 2 à Dianyabhe,	Période 1 : 2021-2024	25 000 000 GNF
	LA03	Construire des cabines : 5 à Daka 1, 5 à Tata 1, 5 à Tata 2	Période 2 : 2025-2027	240 000 000 GNF
	LA04	Réhabiliter des latrines : 1 à Poreko, 3 Lougoudhi, à Nadhel, Safatou 2, Dar Es Salam, 4 à Gagnaka, Kouroula 1 et Bournete, 5 à Maleya 2	Période 2 : 2025-2027	145 000 000 GNF
	LA05	Construire des latrines : 8 à Daka 2	Période 3 : 2028-2030	120 000 000 GNF
	LA06	Réhabiliter des latrines : 1 à Tata 2, Bowloko 2, Famo-Hamadya, 2 à Daka 2, Companya, Hamdalaye, Safatou 1, Camp Elh Oumar, Tahirè, Gada Pounthioun, Holladhè, Fello Kouby, Pounthioun 2, Boleya	Période 3 : 2028-2030	125 000 000 GNF
Les structures sanitaires disposent de latrines adéquates	LA07	Réhabiliter des cabines : 2 à Daka, 3 à Bowloko	Période 1 : 2021-2024	25 000 000 GNF
	LA08	Construire des cabines : 1 à Lombona, 5 à Saala-Douyébhé, 2 à Pellel	Période 2 : 2025-2027	140 000 000 GNF
	LA09	Réhabiliter des cabines : 1 à Horé-Hollandé, 1 à Telidjé	Période 2 : 2025-2027	10 000 000 GNF
	LA10	Réhabiliter des cabines : 3 à Lombonna, 3 à Fadi, 2 à Daka, 3 à Bowloko,	Période 3 : 2028-2030	55 000 000 GNF
Les services publics disposent de latrines adéquates	LA11	Réhabiliter des cabines : 19 à l'Hôpital régional, 3 à la Grande Mosquée, 3 à la Préfecture	Période 1 : 2021-2024	125 000 000 GNF
	LA12	Réhabiliter des cabines : 3 à la DPS, 4 à la Mairie, 3 à l'Eglise Bambino	Période 2 : 2025-2027	50 000 000 GNF
	LA13	Construire des cabines : 4 à la Préfecture, 4 au Gouvernorat, 4 à la DPS	Période 3 : 2028-2030	210 000 000 GNF
Les marchés et gares routières disposent de latrines adéquates	LA14	Construire des cabines : 5 au marché de Faculté, 5 au marché de Safatou	Période 1 : 2021-2024	160 000 000 GNF
	LA15	Réhabiliter des cabines : 1 au marché central, 4 au marché Daka 2, , 8 au marché de Baadé-Séka, 2 à la gare routière de Kouroula et 2 à la gare routière du marché Radar	Période 1 : 2021-2024	85 000 000 GNF
	LA16	Réhabiliter des cabines : 4 au marché Dianyabhé	Période 2 : 2025-2027	20 000 000 GNF
Les établissements disposent de structures de gestion des latrines opérationnelles	LA17	Mettre en place des comités de gestion dans les écoles à travers les CDE	Période 1 : 2021-2024	45 000 000 GNF
	LA18	Mettre en place des comités de gestion dans les 12 structures sanitaires à travers les COSAH	Période 1 : 2021-2024	10 000 000 GNF
	LA19	Mettre en place des comités de gestion dans les 21 autres structures (lieux de culte, marchés, gares routières, services de l'Etat, mairie)	Période 1 : 2021-2024	15 000 000 GNF
	LA20	Mettre en place d'un dispositif de suivi évaluation à travers le Comité de Suivi Opérationnel	Période 1 : 2021-2024	20 000 000 GNF



Cofinancé par l'Union européenne

Plan d’action environnemental « Vision 2030 »

Faire de Labé une ville écologique, verte, propre et saine où il fait bon vivre

Période 1 : 2021-2024

Résultats visés	N°	Actions	Montants
Les acteurs clés de l’environnement (autorités communales, OSC en environnement) maitrisent les 2 principaux textes réglementaires	EB01	Vulgariser le code de l’environnement auprès des autorités communales, chefs de quartiers et OSC en environnement	30 000 000 GNF
	EB02	Vulgariser le code forestier auprès des autorités communales, chefs de quartiers et OSC en environnement	30 000 000 GNF
Les capacités de production de plants est améliorée dans la commune urbaine de Labé	EB03	Identifier, former et équiper 1 pépiniériste dans chacun des 16 quartiers ruraux	200 000 000 GNF
	EB04	Formaliser et équiper un groupement de pépiniéristes dans le quartier de Bambaya	15 000 000 GNF
Les 142 000 habitants de Labé ont de bonnes pratiques environnementales (fin du déboisement des espaces protégés, promotion des forêts) à travers des sensibilisations thématiques	EB05	La population de Labé est sensibilisée sur l’importance de l’arbre et la préservation de l’environnement (142 000 pers.)	150 000 000 GNF
	EB06	Sensibiliser les élèves de 4ème et 5ème année des 53 écoles primaires publiques aux bonnes pratiques environnementales	85 000 000 GNF
	EB07	Sensibiliser les populations sur les pratiques des feux précoces et de pare-feux des 16 quartiers ruraux (41 000 pers.)	200 000 000 GNF
	EB08	Promouvoir l’utilisation des foyers améliorés à travers des séances de sensibilisation des populations	500 000 000 GNF
Les forêts classées sont préservées dans leurs limites actuelles	EB10	Sensibiliser la population et en particulier les riverains sur l’importance des forêts classées et leurs limites (16 250 pers.)	85 000 000 GNF
	EB11	Mettre en place 3 comités de cogestion des forêts entre les services des eaux et forêts, les riverains et la commune	60 000 000 GNF
	EB12	Délimiter, borner et matérialiser les limites actuelles des forêts classées (ordre de priorité : Thialakoun, Sérima, Sala - env 20km)	100 000 000 GNF
	EB13	Regarnir les forêts classées (surface actuelle 1 215ha)	3 680 000 000 GNF
La forêt communautaire de Touri est préservée dans ses limites actuelles	EB15	Sensibiliser la population du sous-bassin de Touri sur l’importance des forêts (20 000 habitants)	100 000 000 GNF
	EB16	Délimiter, borner et matérialiser les limites des espaces boisées à Touri (panneaux d’informations) (env 4,75km)	25 000 000 GNF
	EB17	Mettre en place le Comité Sous-Bassin de Touri	15 000 000 GNF
	EB18	Regarnir la forêt de Touri (surface actuelle 62ha)	185 000 000 GNF
La commune reboise différents espaces publics et artères de son territoire	EB19	Reboiser mes principales artères de la commune (23 km) : Corniche de Labé, l'axe Tinkisso-Camp Elh Oumar, Gouvernorat-Stade, Kolima-Marché Dianyabhé	180 000 000 GNF
	EB20	Reboiser 100% des écoles 53 élémentaires publiques	155 000 000 GNF
	EB21	Reboiser et regarnir les mosquées et lieux de prière des quartiers de Daka 2, Pounthioun, Bowloko et Dianyabhe	90 000 000 GNF
La forêt communautaire de Koliko est préservée dans ses limites actuelles	EB23	Sensibiliser la population à proximité de Koliko sur l’importance des forêts (3 500 habitants)	17 500 000 GNF
	EB24	Délimiter, borner et matérialiser les limites des espaces boisées à Koliko (panneaux d’informations) (3,4km)	20 000 000 GNF
Les acteurs clés de l’environnement (autorités communales, OSC en environnement) maitrisent le principal texte réglementaire	CE01	Vulgariser le code de l’eau auprès des autorités communales, chefs de quartiers et OSC en environnement	30 000 000 GNF
Les 13 têtes de source et 40km de cours d’eau de Donghorawol, Sasséwol et Bendekourewol sont restaurés et protégés	CE02	Délimiter et borner les berges des cours d’eau (40 km) et les 13 têtes de source	265 000 000 GNF
	CE03	Nettoyer et curer les 20 km de cours d’eau et 13 têtes de source	740 000 000 GNF
	CE04	Reboiser les têtes de sources (5,5 ha) et berges (51 ha) des cours d’eau de Donghorawol et Sasséwol	1 100 000 000 GNF
	CE06	Sensibiliser les populations riveraines (93 000 pers.) sur les bonnes pratiques environnementales	465 000 000 GNF
Les 142 000 habitants de Labé ont de bonnes pratiques environnementales à travers des sensibilisations thématiques	CE09	Promouvoir les briques en terre stabilisée	500 000 000 GNF
	CE10	Sensibiliser les 142 000 habitants sur les déchets versés dans les cours d’eau	150 000 000 GNF
	CE11	Créer des comités de veille pour la protection des cours d'eau et têtes de source dans chaque quartier (28)	70 000 000 GNF
Le site de Manga-Labé est réhabilité et aménagé	CE12	Reboiser 6 hectares	115 000 000 GNF
	CE13	Nettoyer et curer le bassin	40 000 000 GNF
	CE14	Mettre en place un comité de gestion et de surveillance du bassin	20 000 000 GNF
	CE15	Délimiter et clôturer le bassin	200 000 000 GNF



Cofinancé par
l’Union européenne

Plan d’action environnemental « Vision 2030 »

Faire de Labé une ville écologique, verte, propre et saine où il fait bon vivre

Plan d’action 2021-2024

Résultats visés	N°	Actions	Montants
Un plan de gestion des déchets est défini et partagé avec les différents acteurs concernés	GD01	Définir un plan d’assainissement (vision, stratégie, coordination des acteurs, politique de tri, logistique...)	100 000 000 GNF
	GD02	Partager, s’approprier et suivre ce plan d’assainissement	75 000 000 GNF
La commune dispose d’infrastructures adéquates pour assurer la gestion des déchets (3 quais de précollecte, 5 décharges)	GD03	Aménager une décharge pour les boues de vidange	500 000 000 GNF
	GD04	Réhabiliter la décharge de Thialakoun	1 000 000 000 GNF
	GD05	Aménager le quai de Sassé, adapté au tri des déchets	400 000 000 GNF
La gestion des déchets est améliorée dans les 7 quartiers du centre (Mairie, Mosquée, Madina, Tata 1, Dow Saré, Daka 1&2)	GD08	Eliminer l’ensemble des dépotoirs (36)	700 000 000 GNF
	GD09	Aménager 7 points de précollecte (installation de bacs à ordures pour les dépotoirs aménageables)	150 000 000 GNF
	GD10	Mettre en place 7 comités de gestion des points de pré-collecte	35 000 000 GNF
	GD11	Sensibiliser les populations sur l’utilisation des poubelles, points de précollecte, le tri (60 500 habitants)	60 000 000 GNF
Un dispositif de tri est valorisation des déchets est mis en place	GD20	Promouvoir les initiatives privées de gestion et de valorisation des déchets (5 PME)	1 000 000 000 GNF
Curage des caniveaux	GD22	Curer les caniveaux des quartiers urbains (7,6 km)	500 000 000 GNF
Les écoles disposent de latrines adéquates	LA01	Construire des cabines : 8 à Dombi, 5 à Dianyabhe, 5 à Bowloko 1	275 000 000 GNF
	LA02	Réhabiliter des cabines : 3 à Donghol, 2 à Dianyabhe,	25 000 000 GNF
Les structures sanitaires disposent de latrines adéquates	LA07	Réhabiliter des cabines : 2 à Daka, 3 à Bowloko	25 000 000 GNF
Les services publics disposent de latrines adéquates	LA11	Réhabiliter des cabines : 19 à l’Hôpital régional, 3 à la Grande Mosquée, 3 à la Préfecture	125 000 000 GNF
Les marchés et gares routières disposent de latrines adéquates	LA14	Construire des cabines : 5 au marché de Faculté, 5 au marché de Safatou	160 000 000 GNF
	LA15	Réhabiliter des cabines : 1 au marché central, 4 au marché Daka 2, , 8 au marché de Baadé-Séka, 2 à la gare routière de Kouroula et 2 à la gare routière du marché Radar	85 000 000 GNF
Les établissements disposent de structures de gestion des latrines opérationnelles	LA17	Mettre en place des comités de gestion dans les écoles à travers les CDE	45 000 000 GNF
	LA18	Mettre en place des comités de gestion dans les 12 structures sanitaires à travers les COSAH	10 000 000 GNF
	LA19	Mettre en place des comités de gestion dans les 21 autres structures (lieux de culte, marchés, gares routières, services de l’Etat, mairie)	15 000 000 GNF
	LA20	Mettre en place d’un dispositif de suivi évaluation à travers le Comité de Suivi Opérationnel	20 000 000 GNF



Cofinancé par
l’Union européenne

Faire de Labé une ville
écologique, verte, propre et
saine où il fait bon vivre



Le présent document a été élaboré avec l'aide financière de l'Union européenne. Son contenu relève de la responsabilité exclusive du Partenariat et ne saurait en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union européenne.